



EMETTEUR :
COMMANDANT J.AUCLAIR

DESTINATAIRE :
SECRETARIAT – CLAUDINE LESAGE
C.LESAGE@POMPIERS.FR
POUR TRANSMISSION ULTERIEURE
CE- CA ET SERVICE RELATIONS
INSTITUTIONNELLES

I. SYNTHÈSE DE LA RÉUNION ET ARBITRAGES URGENTS SOLLICITÉS :

Relevé de décisions	Personnes responsables	Echéance
	Cdt AUCLAIR	

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
	Cdt AUCLAIR	

ORDRE du JOUR

- 1/** Arbitrage Fédéral sur les négociations concernant la refonte du SBAN, entre FNSPF et DGSCGC / Cdt AUCLAIR
- 2/** Compte rendu de la réunion SBAN du 10 MARS 2016 à la FNSPF / Cdt AUCLAIR
- 3/** Nouvelle dénomination remplaçant la dénomination SBAN / Cdt AUCLAIR
- 4/** Projet de remplacement du SBAN et écriture des nouveaux textes / Cdt AUCLAIR
- 5/** Ordre du jour pour le carrefour nautique TOURS 2016 / Cdt AUCLAIR
- 6/** Réflexion sur la reprise d'embout en cas de lâcher d'embout de la part d'une personne inconsciente / Cne GRENAUD
- 7/** Retour d'informations et d'expérience sur la mutualisation des moyens nautiques dans la zone Ouest / Cdt DOLLEANS
- 8/** Réflexion sur l'abordage des véhicules électriques en plongée / Cne WILLEM
- 9/** Questions diverses / Cdt AUCLAIR

COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION NAUTIQUE, AQUATIQUE et SUBAQUATIQUE

MARDI 21 JUIN 2016

II. MEMBRES PRESENTS

- ❖ Lieutenant-Colonel Marc LAURENT, SDIS 62, Président UDSP 62 et Président Union Régionale Nord. Président délégué de la commission
- ❖ Commandant Joël AUCLAIR, Animateur et Rapporteur de la commission nautique, SDIS 06, Région Sud Méditerranée
- ❖ Colonel Eric GROHIN, DGSCGC, "ancien conseiller technique"
- ❖ Commandant Denis MONTE Région Nord
- ❖ Commandant Dominique DOLLEANS, SDIS 45, Région Centre
- ❖ Capitaine Jean-Jacques GRENAUD, ECASC VALABRE
- ❖ Capitaine Sébastien WILLEM, DGSCGC.
- ❖ Capitaine Guillaume BOURBON, conseiller technique BNSSA
- ❖ Capitaine Mikaël BOUGANNE, SDIS 78, Région Ile de France
- ❖ Lieutenant ALBERT Sébastien, Région Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
- ❖ Lieutenant Patrick CLAIN, DOM
- ❖ Lieutenant Jean-Pierre LAVILENEUVE, conseiller technique

III. MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

- ❖ Médecin Commandant Bruno TREUTENAERE, SDIS 08, Région GIRACAL
- ❖ Commandant David CARON Région SDIS 17, Poitou Charente Ouest
- ❖ Capitaine Laurent GROUAZEL, BSPP
- ❖ Capitaine Bernard SIFFOINTE SDIS 74, Région Rhône Alpes
- ❖ Lieutenant Denis ZANA, SDIS 63, Région Auvergne
- ❖ Lieutenant Philippe LEFLOCH, SDIS 89, Région Bourgogne Franche Comté
- ❖ Lieutenant Alain DUPONT SDIS 33, Région Aquitaine Limousin
- ❖ Adjudant Yann DAMOUR, BSP PARIS
- ❖ Colonel (er) Jean-Claude OPRESCO
- ❖ Lieutenant José ROSELLO, conseiller technique
- ❖ A/C Mehdi DIGHOUTH, conseiller technique SNL

IV. ORDRE DU JOUR COMPLET

1/ Arbitrage Fédéral sur les négociations concernant la refonte du SBAN entre FNSPF et DGSCGC / Cdt AUCLAIR

- Point sur le compte rendu du comité d'arbitrage demandé au CA de la FNSPF concernant la représentativité de la FNSPF à la DGSCGC pour la refonte du SBAN

2/ Compte rendu de la réunion SBAN du 10 MARS 2016 à la FNSPF avec Monsieur Olivier RIOU / Cdt AUCLAIR

- Compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 mars 2016 relative à l'analyse des textes concernant le SBAN

3/ Nouvelle dénomination remplaçant la dénomination SBAN / Cdt AUCLAIR

- Projet de refonte du SBAN avec nouvelle dénomination concernant les SP

4/ Projet de remplacement du SBAN avec écritures des nouveaux textes concernant et propositions de nom / Cdt AUCLAIR

- Travail sur l'écriture de nouveaux textes concernant la refonte du SBAN, en eaux intérieures, en bord littoral et sur la formation

5 Ordre du jour pour le carrefour nautique TOURS 2016 / Cdt AUCLAIR

- Définition des grands axes concernant le carrefour nautique qui aura lieu à Tours

6/ / Réflexion sur la reprise d'embout en cas de lâcher d'embout de la part d'une personne inconsciente / Cne GRENAUD

- Analyse et réflexion sur l'accident de Perpignan concernant le lâcher et la reprise d'embout lors d'un malaise

7/ Retour d'informations et d'expérience sur la mutualisation des moyens nautiques dans la zone Ouest / Cdt DOLLEANS

- Point sur les éventuelles mutualisations des moyens et de la formation dans la zone Ouest.

8/ Réflexion sur l'abordage des véhicules électriques en plongée Cne WILLEM

- Analyse de l'abordage des véhicules électriques en cas d'immersion accidentelle

9/ Questions diverses / Cdt AUCLAIR

Avant de commencer la réunion, le L/C LAURENT souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie ceux-ci pour le travail accompli lors de la dernière réunion à PARIS.

Il remercie également les nouveaux membres et leur évoque les différents travaux en cours au sein de la commission

Avant de commencer la réunion, la parole est donnée au Colonel GROHIN qui donne des explications sur son nouveau poste à la DGSCGC mais également sur ses nouvelles missions. Il explique qu'il sera toujours aux côtés de la FNSPF en cas de besoin et que son service sera très vigilant sur cette refonte.

A ce titre, le L/C LAURENT le remercie très sincèrement pour la qualité des travaux qu'il a mené et pour son implication sans faille lors des dernières années.

Les différents dossiers sont ensuite présentés.

V. SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

1/ Arbitrage Fédéral sur les négociations concernant la refonte du SBAN entre FNSPF et DGSCGC / Cdt AUCLAIR

➤ Dans le cadre des négociations qui vont être engagées entre la FNSPF et la DGSCGC, il avait été demandé un arbitrage au CA de la FNSPF concernant la représentativité de la FNSPF à la DGSCGC pour la refonte du SBAN.

C'est dans ce cadre que les membres ci-dessous, ont obtenu l'aval du CA de la FNSPF pour mener les négociations.

- L/C LAURENT, Président délégué
- Colonel GROHIN, qui entre temps est parti à la DGSCGC
- Commandant AUCLAIR
- Capitaine BOURBON
- Monsieur Olivier RIOU, juriste de la FNSPF

Ces agents seront donc les interlocuteurs particuliers lors des débats en réunion entre la FNSPF et la DGSCGC

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt AUCLAIR	FIN 2016

2/ Compte rendu de la réunion SBAN du 10 MARS 2016 à la FNSPF avec Monsieur Olivier RIOU / Cdt AUCLAIR

- Un compte rendu est effectué par le Cdt AUCLAIR concernant la réunion extraordinaire du 10 mars 2016 relative à l'analyse des textes concernant le SBAN
 - Analyse sur l'évolution des acteurs qui assureront la surveillance des plages au titre de l'année 2016
 - Création d'un document de travail sur la formation des SPV saisonniers à la surveillance des plages
 - Projet d'arrêté fixant les qualifications nécessaires pour les engagements saisonniers de sapeurs-pompiers volontaires

Lors de la réunion et afin que chaque membre se saisisse bien de l'impact que représente la surveillance des plages au niveau national pour l'année 2016, le Colonel GROHIN avait souhaité reprendre la genèse de ce dossier, en présence de Monsieur Olivier RIOU, Juriste de la FNSPF

Il a rappelé qu'au mois de Novembre 2012, un rapport de la cour des comptes a signifié très clairement une rupture d'égalité entre les communes, au niveau de la prise en charge des frais afférents aux CRS.

En effet, certaines communes prennent tout ou partie des frais des CRS en charge, alors que certaines se reposent intégralement sur une non-participation aux frais.

Le 25/07/2015, le rapport national qui vise à prendre 45 mesures nécessaires pour clarifier la position de l'état prévoit le remboursement des salaires des CRS par les communes.

C'est à ce titre que beaucoup de communes vont se désengager des CRS pour l'année 2016.

Une réflexion de fond doit donc être menée par la commission, afin d'envisager au mieux la campagne de surveillance des plages pour l'été 2016.

Le Colonel GROHIN a précisé qu'à ce jour, 460 CRS surveillent les plages sur les bords du littoral français.

Il a rappelé également que les étés 2014 et 2015 ont été particulièrement sensibles concernant les noyades en situation estivale.

Fort de ce désengagement des CRS sur les plages et suite aux différentes situations que la France vit actuellement, l'association des Maires de France s'est déjà rapprochée de la FNSPF, par le biais de Monsieur François BAROIN, ancien Ministre, afin que les SP mènent une politique de réflexion sur cette problématique.

C'est dans ce cadre que les points suivants sont abordés :

- Statut des sapeurs-pompiers saisonniers
- Modification du SBAN (arrêté du 06/04/1998)
- Rédaction des projets de textes
- Réflexion sur les modalités de recrutement
- Formation adéquate pour surveiller les plages
- Compétences à détenir
- Réflexion sur les passerelles ou équivalences ...

A ce jour, ces textes sont à créer.

Une étude doit absolument être menée sur la refonte totale du SBAN, (arrêté du 06/04/1998)

Il convient de noter que seul le BNSSA est obligatoire pour surveiller les plages et que:

- La formation SBAN est réservée aux SP
- Le SSA s'applique uniquement aux associations et ne s'applique pas aux SP
- Les CRS et la SNSM forment leurs agents au SSA
- Les SP doivent absolument trouver un palliatif à ce sujet, afin de former au mieux tous les personnels mis à disposition sur les plages afin que lesdites formations soient sensiblement les mêmes pour tous.

A cela, s'ajoute la refonte de la filière secourisme spécifique chez les SP, avec entre autre le problème de formation au PSE 2.

Devant tous ces éléments, le Colonel GROHIN a exposé tous les axes qui s'offrent aux SP, avec, comme objectif principal, un texte en matière de formation qui serait en adéquation avec les formations SSA.

(Prise en compte des différentes épreuves, sans porter le nom de SSA)

Il va de soi que la création des éléments suivants doit être envisagée rapidement

- **Une propre filière SP visant à former des personnels aptes à surveiller les plages doit absolument voir le jour, et ceci en 2016 avec :**
 - **L'annulation du SBAN (arrêté du 06/04/1998) qui ne correspond plus aux attentes**
 - **Une formation spéciale intégrant des épreuves semblables au SSA**
 - **Un arrêté spécifique pour les SP concernant la surveillance des plages avec équivalence du PSE 2 en matière de secourisme**

Ce projet sera proposé à la DGSCGC rapidement et ensuite à la CNIS dans les meilleurs délais

Il conviendra, toutefois de nuancer les dépenses qui ne doivent pas avoir d'impact financier sur les SDIS en matière de formation.

Enfin, ce cursus de formation permettrait de reconnaître les formations SSA effectuées par les autres structures associatives, voir même effectuer des passerelles reconnues.

La proposition de création d'une filière propre avec un nouveau nom devient très vite indispensable.

(Nouveau nom chez les SP, avec remplacement du SBAN)

Réf : Loi de 1951 et texte de 1977)

En résumé, les grands axes à retenir étaient les suivants :

- **Projets d'arrêtés avec qualifications**
- **Contenu des modules supports comme le SSA**
- **Détermination des prérequis pour l'accès à la formation**
- **Détermination des compétences**
- **Projet des équivalences et des passerelles**
- **Etude des modules SP 1.3 et 1.4 du module transverse SPV**
- **Détermination de la fonction de Chef de Poste**
- **Etude des FMA afférentes à ces formations**
- **Dispositions transitoires**
- **Enquête générale sur les dispositifs « plages » notamment en personnels « Hommes/jour »**

La représentativité nominative ci-dessus, représente le pourtour océanique et méditerranéen.

Le but final est de présenter les documents en phase terminale à la commission nautique le plus rapidement possible

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt AUCLAIR	2016

3/ Nouvelle dénomination remplaçant la dénomination SBAN / Cdt AUCLAIR

- **Projet de refonte du SBAN avec nouvelle dénomination concernant les SP**

Dans le cadre de la refonte du SBAN au seul profit des SP, il s'avère indispensable de modifier le nom de cette formation.

En effet, et selon les textes de 2014, le SBAN est exclusivement réservé aux associations agréées.

Il va de soi que la commission doit travailler sur une nouvelle dénomination relative aux textes nouveaux qui seront présentés.

Avant toute chose, le Cdt AUCLAIR rappelle tous les éléments qui justifient ce changement.

Après un tour de table et accord de chaque membre présent, le SBAN devient pour les Sapeurs-Pompiers.

Le SSSB => « Surveillance, Secours et Sauvetage des Baignades »

Terminologie adoptée à l'unanimité.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt AUCLAIR	2016

4/ Projet de remplacement du SBAN avec écritures des nouveaux textes concernant et propositions de nom / Cdt AUCLAIR

- **Travail sur l'écriture de nouveaux textes concernant la refonte du SBAN, en eaux intérieures, en bord littoral et sur la formation**

Suite à la refonte du point évoqué en 3, la réécriture des textes concernant le SSSB « **S**urveillance, **S**ecours et **S**auvetage des **B**aignades » devient indispensable.

La déclinaison des nouveaux textes sera proposée par le Cdt AUCLAIR et portera sur les points suivants :

- Arrêté fixant le Référentiel National de compétences de Sécurité Civile relatif à l'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de surveillant, secouriste et sauveteur lors des baignades en milieu naturel ou artificiel »
- Arrêté fixant le Référentiel National de compétences de Sécurité Civile relatif à l'enseignement de la « Surveillance, secours et sauvetage des baignades en eaux intérieures »
- Arrêté fixant le Référentiel National de compétences de Sécurité Civile relatif à l'enseignement de la « Surveillance, secours et sauvetage des baignades sur le littoral »
- Arrêté fixant les qualifications nécessaires pour les engagements Saisonniers des Sapeurs-pompiers Volontaires

Après la réécriture, une relecture fine sera effectuée avant la proposition à la commission nautique fédérale, et avant la proposition finale à la DGSCGC.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt AUCLAIR	3 ^{ème} trimestre 2016

5 / Ordre du jour pour le carrefour nautique TOURS 2016 / Cdt AUCLAIR

- Définition des grands axes concernant le carrefour nautique qui aura lieu à Tours

Afin de préparer le carrefour nautique qui aura lieu lors du congrès fédéral de Tours, un ordre du jour est proposé :

Celui est défini comme suit, et les différentes conférences seront animées par les agents cités ci-dessous :

- **Refonte du SBAN en SSSB : Cdt AUCLAIR**
- **Retex sur le risque spécifique inondations suite aux interventions récentes en France / Cdt DOLLEANS**
- **Point sur les avancées du groupe de travail concernant le domaine nautique national / Cne GRENAUD, chargé de mission**
- **Point sur les avancées concernant les travaux du groupe IBN / Cne Frégate VELU**
- **FLASH info sur les interventions en milieu nautique concernant les véhicules électriques / Cne WILLEM**
- **Evolution de la réglementation des bateaux de secours, attestations passagers, DGITM ... / Cne Frégate CHAMPON Samuel**

Après un tour de table, le programme ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Le Cdt AUCLAIR se chargera de diffuser les supports officiels POWER POINT, afin que chaque conférencier puisse rédiger son support sur la trame fédérale.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt AUCLAIR	Septembre 2016

6/ / Réflexion sur la reprise d'embout en cas de lâcher d'embout de la part d'une personne inconsciente / Cne GRENAUD

- Analyse et réflexion sur l'accident de Perpignan concernant le lâcher et la reprise d'embout lors d'un malaise

Suite à l'accident qui a eu lieu dans les Pyrénées Orientales (66) lors d'une plongée sur le site de Fond D'Estramar, une réflexion nationale est en cours, au même titre qu'au niveau de la FNSPF.

Les faits sont les suivants :

Lors d'une plongée réalisée entre un moniteur fédéral et un plongeur de club, le moniteur fédéral a lâché son embout dans la zone des - 30 mètres lors du retour.

A noter qu'il s'agissait d'une plongée en milieu sous terrain et que les agents étaient en configuration « plongée Mer »

Lors de cet accident, la procédure de remise de l'embout dans la bouche de la victime a été réalisée, ne sachant pas que l'accident venait de la composition de l'air.

C'est à ce titre qu'une réflexion de fond doit être menée.

⇒ Doit-on remettre l'embout de la victime en bouche ou doit-on donner son octopus ?

La tendance serait certainement de créer une fiche réflexe qui permettrait à tous de suivre une procédure type avec des éléments de réflexion qui pourraient être les suivants :

- Conduite à tenir face à une panne d'air ?
- Conduite à tenir devant un lâché d'embout ?
- Gonflage sur le même compresseur avec analyses ?
- Application obligatoire du tour de cou comme défini dans le REAC ?
- Utilisation directe sur l'Octopus afin de pouvoir le donner plus rapidement ?
- Utilisation du détendeur avec le tuyau le plus long en premier ?

Devant tous ces éléments, un travail va être réalisé par le Cne GRENAUD, Chef du CNP, et proposé prochainement.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cne GRENAUD	FIN 2016

7/ Retour d'informations et d'expérience sur la mutualisation des moyens nautiques dans la zone Ouest / Cdt DOLLEANS

- Point sur les éventuelles mutualisations des moyens et de la formation dans la zone Ouest.

Devant les restrictions budgétaires que doivent réaliser tous les SDIS, une étude est en cours au sein de la zone Ouest, afin d'envisager la mutualisation de certaines actions.

Le Commandant DOLLEANS relate les travaux déjà en cours au sein de 4 départements de la zone Ouest.

Les principaux axes sont les suivants :

- Création d'une préformation unique SAL au sein de la zone ?
- Mutualisation des coûts de formation en réunissant plusieurs départements ?
- Lors des formations, chaque département prend en charge la formation et ses formateurs ?
- Demande d'agrément zonale, afin de réduire les formations individuelles dans chaque département ?
- Délégation d'organisation matérielle sur un département qui possède le plateau technique le plus performant, et selon la demande et la localisation des stagiaires ?

- Utilisation d'un plateau technique lors des FMPA, avec mutualisation des moyens humains et matériels ?

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Analyse et suivi	Cdt DOLLEANS	FIN 2016

8/ Réflexion sur l'abordage des véhicules électriques en plongée Cne WILLEM

- Analyse de l'abordage des véhicules électriques en cas d'immersion accidentel

Devant l'évolution technologique des véhicules, une problématique est venue renforcer celles rencontrées par les plongeurs lors des interventions.

En effet, la prise en compte des véhicules électriques ou hybrides, doit absolument être présente lors des interventions.

Une réflexion avec le projet de création doctrine opérationnelle en cas d'intervention sur les véhicules spéciaux est à l'étude au sein de la DGSCGC.

Le Capitaine WIMLLEM retrace les grandes lignes de ce dossier et effectuera une présentation lors du carrefour nautique de TOURS.

Il rappelle également qu'un travail a déjà été réalisé par le SDIS 86 concernant la prise en compte des véhicules spéciaux.

Une compilation de ces documents servira de base pour la rédaction de la doctrine opérationnelle.

9/ Questions diverses / Cdt AUCLAIR

- En fin de réunion, quelques questions/réponses d'ordre général et diverses sont mises à l'ordre du jour, sans apporter de remarques particulières

6-PARTICIPATION AUX INSTANCES FEDERALES OU EXTERIEURES

1 Participation aux instances fédérales

- Autres commissions NEANT
- **Groupes de travail Commandant AUCLAIR**
 - **Au Comité Technique National de la PLONGÉE**
 - **Au GT Domaine Opérationnel Nautique**
 - **Au GT sur la refonte du GNR SAV**
 - **Au Forum des cadres de la Plongée**

2 Participation à des instances extérieures (*Si applicable*)

- Instances nationales DGSCGC et autres si besoin
- **Groupe de projet sur la réforme du SBAN et la création d'une filière relative à la surveillance des plages SSSB Sapeur-Pompier.**
 - **Lieutenant/Colonel LAURENT, Commandant AUCLAIR, Capitaine BOURBON, Monsieur Olivier RIOU**
- Observatoires NEANT
- Instances européennes et/ou internationales Selon Besoin et demande de la DGSCGC (Commandant AUCLAIR)

7-DATES ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES REUNIONS

Prochaine réunion sur PARIS **24 Novembre 2016**

(Retour carrefour nautique de TOURS) et

Date supplémentaire selon l'actualité et l'évolution du SSSB.

- **Rencontre à la DGSCGC ..., à la FNSPF**

L'ordre du jour sera défini en fonction des avancées dans les différents thèmes qui ont été traités.

Commandant J. AUCLAIR